

Synthèse des 51^{èmes} Journées Santé-Travail du Cisme

Du projet de Service à sa mise en œuvre, une évolution de la Santé au travail

Les Journées Santé-Travail 2014, des 21 et 22 octobre derniers, ont réuni plus de 600 personnes autour du thème **"Mise en œuvre opérationnelle du projet de Service"**.

Cette 51^{ème} édition a été l'occasion, pour les SSTI, de mettre en avant leur capacité et celle de leurs personnels à se mobiliser en mode projet, dans le but d'éviter toute altération de la santé des travailleurs, et à se projeter en identifiant les besoins pour y parvenir à travers les projets de Service.

Ainsi, durant ces deux jours, les participants ont pu faire le constat partagé du dynamisme des SSTI et de leurs équipes, à travers les actions concrètes mises en œuvre dans le cadre de leur projet de Service, et qu'au-delà des réformes organisationnelles, en dépit de l'évolution de la démographie médicale ou de textes parfois encore difficiles à appliquer, des solutions concrètes et des outils sont d'ores et déjà une réalité au quotidien, dans la quasi-totalité des SSTI.



Ainsi, il transparaît des communications que la mise en œuvre du projet de Service permet de donner du sens au travail effectué, mais également de générer un effort de prospective.

Elle participe également à accompagner les Services et leurs personnels vers le changement, notamment en facilitant la connaissance de leurs acteurs, en particulier par un travail en

propres missions et celles incombant aux différentes fonctions présentes au sein de l'équipe pluridisciplinaire et à repenser son action, de sorte que la mise en œuvre des projets de Service a induit une mobilisation de l'ensemble des personnels au travers d'une dynamique de progrès. Les équipes pluridisciplinaires s'en trouvent, par conséquent, plus efficaces et plus réactives.

Le pragmatisme, l'efficacité et l'efficience sont au cœur de la démarche du projet de Service et de son application concrète au quotidien. L'expertise de chacun s'en trouve donc renforcée et ceci en tenant compte, voire en générant, du progrès scientifique.

La mise en œuvre des projets de Services impulse des partenariats renforcés ou initiés et une ouverture vers le réseau de la Santé au travail et ses ramifications. La légitimité des actions conduites en est renforcée en s'articulant avec des cadres de référence, qu'ils soient réglementaires ou autres.

Les communications ont illustré concrètement la volonté de tracer les actions de prévention en entreprises et d'analyser les données de Santé disponibles, si elles existent, notamment à travers l'utilisation de ressources en épidémiologie et en statistiques. Ces dernières sont indispensables et nécessitent l'utilisation d'une informatique sécurisée, ainsi que l'utilisation d'un langage commun, afin de produire des indicateurs répondant aux besoins du Service et de la profession.

Que de chemin parcouru en quatre ans, à travers l'adoption et la mise en



Organisées autour de trois sessions : **Le projet de Service comme outil de progrès, Impact du projet de Service sur la Santé au travail dans les entreprises, Conséquences sur l'organisation des SSTI**, il ressort des différentes interventions, conférences invitées, communications et témoignages de salariés des entreprises impliqués dans le projet de Service, une méthodologie et des résultats concrets aux actions présentées. Aussi, un certain nombre de mots clés ou de concepts évoqués durant ces deux jours permettent de répondre à la question : **quel est l'objectif de la mise en œuvre du projet de Service ?**

mode projet, ce qui a été illustré dans de très nombreuses communications.

En outre, cette mise en œuvre oblige les SSTI à une évaluation de leurs actions et de leurs pratiques. Aussi, le projet de Service et les actions qui en découlent permettent-ils d'explicitier et de réaffirmer les valeurs de référence du Service.

Les nouvelles missions que les Services sont appelés à assurer ont engendré une évolution des métiers.

De nouvelles compétences sont apparues comme nécessaires. Le SSTI est désormais enclin à s'interroger sur ses

œuvre de projets de Service. Les SSTI ont acquis une visibilité sur les besoins individuels comme collectifs des entreprises adhérentes et de leurs salariés.

Les Services proposent donc désormais des actions en faveur de la promotion de la Santé et innovent, notamment par des programmes de suivi par secteurs, comme les établissements de soins ou encore à destination d'une population précise (plombiers / chauffagistes), voire en utilisant la méthodologie SOBANE à l'échelle d'un Service. En outre, les SSTI ont été amenés à améliorer leur communication à travers des outils adaptés, car les Services

souhaitent pouvoir rendre lisible les actions menées.

Parallèlement à ces actions concrètes et à cette communication, les Services ont entrepris une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre, tant humains que financiers, en tenant compte de l'environnement législatif et réglementaire. Aussi, ces textes nombreux, hiérarchisés, parfois anciens, parfois nouveaux, certains applicables et compris, d'autres nécessitant de les rendre applicables, ont été omniprésents dans les communications.

Les SSTI et leurs personnels ont démontré, pendant ces Journées, grâce

à leurs ressources et leurs atouts, mais aussi par leur capacité à innover, qu'ils ont mis en œuvre des projets de Service novateurs et fédérateurs, dont l'objectif premier est d'éviter toute altération de la Santé des salariés suivis.

Cet objectif semble aujourd'hui atteint dans certains Services et en passe de l'être dans d'autres. Indéniablement, une marche en avant est engagée, depuis quelques années, avec la mise en œuvre opérationnelle des projets de Service, pour parfaire une prévention des risques professionnels efficace et pérenne dans l'intérêt des salariés et des entreprises. ■





Parution

**Cardiofréquencemétrie
pratique en milieu de travail**

Une approche objective de la pénibilité professionnelle

Nouveau

